

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Baccalauréat professionnel**  
**Classes de seconde**  
**Polynésie française**

## **Histoire – Géographie Enseignement moral et civique**

### **Baccalauréat professionnel**

#### **Classes de seconde, première, terminale**

En histoire comme en géographie, les professeurs doivent s'appuyer sur les acquis des élèves. Même si nombre de ces acquis doivent être réactivés, ou confortés, rien ne serait plus contraire à l'intérêt des élèves que de refaire ce qu'ils ont déjà traité, avec des connaissances ou des approches identiques. Il s'agit ici de déplacer la focale et de se placer à un autre point de vue, qui doit développer la curiosité, inciter aux rapprochements et aux comparaisons, donner envie dans l'espace et dans le temps, de mieux connaître et donc de mieux comprendre les hommes dans leur diversité et leur universalité.

Le programme présenté laisse une large part au libre choix des enseignants et des élèves, que ce soit pour les sujets d'étude (en seconde) ou pour les situations. Par ailleurs, chacun des thèmes choisis, tant en histoire qu'en géographie, ouvre la voie à des prolongements littéraires ou artistiques, tels qu'ils ont été définis par les Instructions officielles, qui permettront aux enseignants d'utiliser pleinement leur bivalence, mais aussi de travailler en interdisciplinarité, afin de nourrir et d'enrichir l'appétence des élèves pour l'histoire des arts.

#### **Histoire**

Le programme d'histoire aide les élèves à mieux connaître et mieux comprendre la diversité des sociétés et la richesse des cultures. La réintroduction du temps long permet d'aborder différentes temporalités, en développant tant l'événement - qui doit reprendre sa place - que les évolutions et les permanences, qui peuvent être centenaires. Les situations permettent de mettre l'accent sur l'importance des individus, non pour étudier leur biographie, mais pour mieux comprendre le rôle des acteurs. L'étude des constructions sociales et politiques, la connaissance et le respect de l'altérité, l'identification des valeurs propres à notre société, contribuent à la formation citoyenne de l'élève.

Le XVI<sup>e</sup> siècle a été pris comme point de départ de la classe de seconde, tant est importante la révolution des mentalités qui commence à s'y produire. Le programme qui couvre trois siècles est résolument axé sur une histoire européenne – celle des humanistes, des découvreurs, des colonisateurs, des révolutionnaires.

Le programme de première est centré sur l'histoire de France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, abordant tant l'histoire sociale que celle des représentations et faisant une place particulière à l'histoire politique au XX<sup>e</sup> siècle.

La difficulté de traiter le XX<sup>e</sup> siècle est bien connue. En classe terminale, plutôt que de s'enfermer dans la chronologie, et tenant compte du fait que celle-ci a été traitée en classe de troisième, le choix a été fait de profiter du recul qui est désormais le nôtre et d'aborder cette période de façon thématique, à travers le rôle des États-Unis, la remise en cause et la reconstruction de la puissance européenne, l'apparition géopolitique des pays du Sud. Le programme s'ouvre enfin sur les grands enjeux du temps présent.

#### **Géographie**

Le programme de géographie vise à faire mieux comprendre le monde à travers l'étude des territoires. L'analyse des relations entre les sociétés et l'espace doit donc faire ressortir le rôle des acteurs et s'inscrire dans le contexte des dynamiques actuelles.

C'est pourquoi, en classe de seconde, l'accent est mis sur le développement durable. Cela permet l'identification de certains thèmes majeurs : l'inégalité du processus de développement, la persistance de la question alimentaire, la crise énergétique et la géographie des risques. Cette approche met en évidence la dimension planétaire des enjeux environnementaux, mais aussi la différenciation spatiale et les relations qui existent entre les États du monde.

L'articulation nécessaire des échelles pour comprendre les réalités géographiques est poursuivie en classes de première et de terminale. La mondialisation est un fait majeur de l'époque actuelle, mais l'intégration des différents pays ne signifie pas uniformisation du monde. Non seulement des résistances culturelles s'y produisent, mais surtout le processus asymétrique induit des relations de dépendance entre les hommes et entre les lieux. Le positionnement de la France et de ses territoires dans cette nouvelle donne passe par l'Union européenne, nouvelle échelle géographique dans laquelle s'exprime la citoyenneté, se pense le développement et s'organise l'aménagement.

La géographie pourra ainsi être pratiquée comme une discipline nécessaire à l'intelligence du monde et utile pour inciter les élèves à un engagement citoyen fondé en raison.

### **L'enseignement moral et civique au lycée**

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

# Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

## Baccalauréat professionnel

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La [loi du 27 octobre 1997](#), portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la [loi du 16 mars 1998](#), relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Baccalauréat professionnel**  
**Classes de seconde**  
**Polynésie française**

## Baccalauréat professionnel

### Classes de seconde

#### HISTOIRE - Les Européens et le monde (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

**Le programme insiste sur un certain nombre de grands changements culturels, économiques, politiques à l'époque moderne et leurs effets sur les sociétés en Europe et dans le monde.**

On étudie trois sujets d'étude choisis parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

*Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.*

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptations	Orientations et mots-clés
<b>1. Humanisme et Renaissance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Erasme et l'Europe</li> <li>- Vinci et la représentation du corps</li> <li>- La controverse de Valladolid</li> </ul>		On présente la <b>Renaissance</b> comme un mouvement d'innovations dans tous les domaines de la culture, arts et savoirs, revendiquant des héritages de l'Antiquité. On en présente les grandes figures que sont l'artiste et l' <b>humaniste</b> et on en montre la diffusion notamment par l'imprimerie.
<b>2. Voyages et découvertes, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique</li> <li>- Le tour du monde de Bougainville</li> <li>- James Cook et l'exploration du Pacifique</li> </ul>		On montre que les <b>découvertes</b> , outre à des motifs économiques et géopolitiques, répondent, surtout au XVIII <sup>e</sup> siècle, à une nouvelle soif de connaissances des Européens, notamment pour les terres, les hommes, la faune et la flore des nouveaux mondes.
<b>3. Le premier empire colonial français, XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La compagnie des Indes orientales</li> <li>- Nantes ou Bordeaux et le commerce triangulaire</li> <li>- Une plantation</li> </ul>		A l'aide de cartes, on décrit le premier empire colonial français, du Canada aux Indes. On montre le développement du commerce fondé sur l' <b>exclusif</b> . On présente l'économie de <b>plantation</b> , la <b>traite</b> et l' <b>esclavage</b> et leur remise en question au temps des Lumières et de la Révolution française.
<b>4. Les Lumières, la Révolution française et l'Europe : les droits de l'Homme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protestants et Juifs en France à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle</li> <li>- La nuit du 4 août</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vision de l'Autre chez Diderot et Rousseau</li> </ul>	On présente les idées des Lumières développées par les philosophes face à l'absolutisme – <b>liberté de conscience</b> , <b>égalité des droits</b> – et leur rayonnement en Europe. On insiste sur le rôle de la Révolution française qui, en proclamant les <b>droits de l'Homme</b> et en les mettant en oeuvre, a contribué à rendre ces <b>principes universels</b> .

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Baccalauréat professionnel**  
**Classes de seconde**  
**Polynésie française**

Classe de seconde

**GÉOGRAPHIE - Sociétés et développement durable**

**Le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés. Il convient de les étudier dans le contexte de la croissance démographique et dans la perspective du développement durable, c'est-à-dire répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la satisfaction de ceux des générations futures.**

On étudie trois sujets d'étude choisis parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

*Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.*

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptations	Orientations et mots-clés
<b>1. Nourrir les hommes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir</li> <li>- La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne</li> <li>- L'agrobusiness aux États-Unis</li> </ul>		<p>On constate la persistance de la <b>malnutrition</b> et de la <b>sous-nutrition</b> malgré la croissance des disponibilités alimentaires permise par les <b>révolutions agricoles</b>, l'extension des terres cultivées et le développement des échanges. On s'interroge sur les moyens d'assurer la <b>sécurité alimentaire</b> et de développer une <b>agriculture durable</b>.</p>
<b>2. L'enjeu énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Énergie et développement durable en Chine</li> <li>- Le Moyen - Orient</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La question énergétique en Océanie</li> </ul>	<p>On met en relation les <b>besoins</b> en énergie, l'évolution des coûts et la <b>gestion des ressources</b> : mobilisation, <b>accessibilité</b>, recherche de sources d'énergie alternatives. On souligne les aspects géopolitiques et environnementaux de la question.</p>
<b>3. Le développement inégal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dynamiques sociospatiales dans l'Union européenne</li> <li>- Les inégalités sociospatiales dans une grande agglomération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dynamiques sociospatiales en Australie</li> </ul>	<p>On établit la distinction entre la <b>croissance</b> et le <b>développement</b>. On montre que la division entre un Nord développé et un Sud moins développé ne donne pas une image complète des <b>dynamiques de développement</b> du monde et que les <b>inégalités socio-spatiales</b> existent à toutes les échelles géographiques.</p>
<b>4. Les sociétés face aux risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le couloir de la chimie au sud de Lyon</li> <li>- Les inondations au Bangladesh</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un risque naturel dans le Pacifique</li> </ul>	<p>On rappelle que les hommes peuvent être confrontés à des <b>risques naturels</b> et que leurs activités sont parfois à l'origine de <b>risques technologiques</b>. On analyse les facteurs de l'inégale <b>vulnérabilité</b> des hommes et des sociétés. On interroge la capacité de ces dernières à mettre en oeuvre des politiques de <b>prévention</b>.</p>

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Baccalauréat professionnel**  
**Classes de seconde**  
**Polynésie française**

**Classe de seconde**

L'enseignement moral et civique a pour objectif de permettre aux élèves de saisir les enjeux moraux et civiques de l'appartenance à un État de droit garant des libertés individuelles et collectives et de l'égalité entre tous les citoyens. En classe de seconde, les élèves réfléchiront aux principes de liberté, d'égalité, de justice et à la manière de concilier l'intérêt général et les droits de la personne avec les contradictions qui peuvent survenir. Pour chaque thème, les questions éthiques et civiques sont liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

**La personne et l'État de droit**

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.</li> <li>• Mobiliser les connaissances exigibles.</li> <li>• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.</li> <li>• S'impliquer dans le travail en équipe.</li> </ul>	<p>L'État de droit et les libertés individuelles et collectives (les institutions de l'État de droit, la place de la loi, la hiérarchie des normes juridiques).</p> <p>La séparation des pouvoirs.</p> <p>Le fonctionnement de la justice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la justice pénale (instruction, procès, droits de la défense, exécution des décisions) ;</li> <li>- la justice administrative (garantie des citoyens contre les abus de pouvoirs) ;</li> <li>- la justice civile.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative.</li> <li>• Les principes et les différentes formes de solidarité. La question de la responsabilité individuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de situations réelles ou fictives (d'actualité, historiques, littéraires...) pour analyser les contradictions entre obligations juridiques et morales et les rapports entre les individus et l'État (projet interdisciplinaire souhaitable).</li> <li>• Rencontre avec des acteurs de la justice par l'intermédiaire des tribunaux, juges prud'hommes ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).</li> <li>• À partir de situations tirées de la vie des lycéens, d'adolescents ou de jeunes adultes, réflexion sur les différentes formes d'engagement, dans l'établissement (participation à la démocratie lycéenne) ou dans la vie quotidienne, sur leur signification et sur leur légitimité.</li> </ul>

**Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique**  
**Baccalauréat professionnel**  
**Classes de seconde**  
**Polynésie française**

**Égalité et discrimination**

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.</li> <li>• Mobiliser les connaissances exigibles.</li> <li>• Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.</li> <li>• S'impliquer dans le travail en équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La notion d'égalité avec ses acceptions principales (égalité en droit, égalité des chances, égalité de résultats).</li> <li>• Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne, leur gravité respective au regard des droits des personnes.</li> <li>• Les textes juridiques fondamentaux de lutte contre les discriminations (particulièrement la loi du 1er juillet 1972) : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse historique pour montrer les liens entre la démocratie et la conquête de l'égalité : « nuit du 4 août », abolition de l'esclavage, neutralité de l'État vis-à-vis des religions, droit de vote des femmes, dépénalisation de l'homosexualité... (projet interdisciplinaire souhaitable).</li> <li>• Une étude de cas à partir d'extraits de jugements montrant la diversité des expressions discriminatoires, avec l'analyse des solutions apportées.</li> <li>• À partir de faits observés dans le lycée ou son environnement social, un débat peut être mené, à la fois : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur la définition de ce qui est discriminatoire ;</li> <li>- sur la distinction de ce qui est simplement discriminant de ce qui est discriminatoire ou attentatoire à la dignité humaine ;</li> <li>- sur les moyens autres que juridiques de combattre les discriminations.</li> </ul> </li> </ul>